

LES RELATIONS ENTRE L'ARABE ET LE FRANÇAIS DANS LE SYSTEME EDUCATIF AU BURKINA FASO¹

Mamadou Lamine SANOGO
INSS-CNRST (Ouagadougou)

Résumé

La politique du “tout en français” a montré ses limites et ses conséquences déplorables surtout dans le domaine éducatif. Au Burkina Faso comme dans nombre de pays d’Afrique sud saharien, l’arabe tente de prendre sa revanche. Si le nombre d’écoles franco-arabes accroît, cela a très peu de conséquence sur la dynamique de la langue arabe. La conjonction entre le besoin de préserver la foi musulmane et l’insertion dans un monde francophone sont entre autres les facteurs qui déterminent le profil sociolinguistique des nouveaux arabisants.

Mots-clés : arabisants, écoles franco-arabes, médersa, arabe, français, Burkina Faso

Abstract

The « french ou nothing » policy has show its limits and drawbacks mainly in the field of school. In Burkina Faso as many other Sub-saharian African states, the Arabic language is taking a new start. The increase in the number of Arabic school does not affect the place the language occupies in the society. The necessity to preserve the Islamic faith and the attempt to be inserted in the francophone word are some of the factors with determine the sociolinguistic profile of the new Arabic learners.

Keywords : Arabic learners, franco-arabe school, medersa, arabic language, french, Burkina Faso

¹ Le présent article est inspiré des recherches sur l’enseignement arabe qui ont été menées par Habuhadra M., Associat professor à l’Université Al-Fatha, Tripoli, Libye et Mamadou Lamine Sanogo. Nous assumons tout seul, les opinions exprimées ici.

I – INTRODUCTION

Ancienne colonie française d’Afrique de l’Ouest, le Burkina Faso est un pays francophone d’environ 12 millions d’habitants. Situé dans la savane subsaharienne, sa situation géographique fait de ses parties Ouest et Nord des espaces historiques de l’influence culturelle du monde arabe. Malgré une islamisation tardive du plateau central, le pays se caractérise par un fort taux de population musulmane soit près de 60 %. Avec ses nombreuses langues dont le nombre fait encore l’objet de discussions, le français est la langue officielle, la principale langue d’enseignement et la langue de travail aussi bien au niveau de l’administration, de la législation, de la justice... Cependant, l’arabe qui a une longue tradition d’implantation tente de refaire surface notamment à travers deux facteurs principaux que sont les écoles d’enseignement arabe et la religion musulmane.

Ainsi, longtemps traqué et interdit sous la période coloniale, “l’enseignement musulman”, d’après l’expression d’Otayek R. (1993) refait surface. Le tournant des années 1980 avec la crise économique reste le plus déterminant dans la dynamique des écoles médersa. Le nombre de ces écoles ne cesse d’augmenter malgré tout le prestige accordé au français. Scolarisant plus de la moitié des enfants du primaire privé du Burkina Faso, le nombre de médersa est passé de 48,8% en 1993 à 54,42% en 2003. Les écoles d’enseignement arabe se reforment et s’adaptent malgré les problèmes de débouchés qui ne sont pas encore résolus. Les écoles d’enseignement arabe prospèrent malgré la pauvreté matérielle et humaine qui les frappe. Cette situation n’est pas sans incidence sur l’enseignement de la langue arabe qui reste la principale langue d’enseignement dans ces écoles. Quand on connaît l’état de dénuement total de nombre d’enseignants et fondateurs de ces écoles, quand on connaît le problème de débouché pour les arabisants et quand on tient compte de la situation de délaissement qui les caractérise, on en vient à formuler quelques interrogations :

- Qu’est-ce qui pousse les parents et les élèves vers ces écoles d’enseignement arabe ?

**REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE
SUDLANGUES**

N° 5

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)
sudlang@refer.sn

Tel : 00 221 548 87 99

- Pourquoi veulent-ils apprendre cette langue qui n'a que très peu de fonction dans ce pays francophone qu'est le Burkina Faso ?

Le présent article est inspiré de travaux de recherches menées durant trois années, entre 2001 et 2003. Ces recherches ont été conduites à travers quatre provinces qui comptent parmi les plus islamisées du pays. Il s'agit de la province du Kadiogo, du Houet, du Soum et du Yatenga. L'objectif est d'étudier les relations entre le français et l'arabe à travers le système éducatif du Burkina Faso. Nous essaierons de montrer, d'une manière plus précise, les forces et les faiblesses, les atouts et les contraintes de ces deux langues à travers le système éducatif. Nous comptons attirer l'attention sur la dynamique des fonctions ainsi que les représentations des différentes langues en présence dans le système éducatif. Si l'enseignement arabe connaît une certaine dynamique compte tenu des difficultés que connaît « *l'école en français* », le français ne cesse de gagner du terrain dans les écoles arabes.

Nous inscrivant dans le cadre de la compétition entre les langues en présence dans une situation diglossique, au sens de Fishman (1971), nous allons étudier la question de la gestion du français et de l'arabe dans le système éducatif du Burkina.

Deux hypothèses viendront soutenir les arguments que nous exposerons dans les lignes qui vont suivre. Nous pensons dans un premier temps qu'en dépit de l'engagement francophone du Burkina Faso, l'arabe garde au sein de la population musulmane une certaine estime notamment par son caractère religieux ou de langue sacrée. Même si les conditions d'usage de la langue arabe ne sont pas courantes, les fonctions qu'elle assure lui réservent une place non moins importante notamment chez les musulmans. Ensuite, nous pensons que l'explosion du système scolaire arabophone a très peu d'influence sur les dynamiques sociales et politiques de la langue arabe au Burkina Faso. Malgré une augmentation constatée du nombre d'élèves et d'écoles d'enseignement arabe, la connaissance de cette langue ne confère aucun avantage social en dehors de la notoriété religieuse.

**REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE
SUDLANGUES**

N° 5

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)
sudlang@refer.sn

Tel : 00 221 548 87 99

L'intérêt d'un tel travail nous semble important pour le système éducatif et l'enseignement de l'arabe à plus d'un titre. Il vient en quelque sorte contribuer à combler le manque de travaux de recherche (Ils sont très rares) sur la langue arabe en Afrique au Sud du Sahara. La littérature sur ce sujet est généralement orientée vers la recherche historique notamment en ce qui concerne, soit les processus d'islamisation, soit la montée des courants radicaux. Au moment où les difficultés de scolarisation se multiplient, les écoles franco-arabes offrent une opportunité car elles accueillent une grande partie des enfants scolarisables. Cependant, ces écoles sont le plus souvent démunies et échappant au contrôle des Etats ; elles deviennent alors des proies faciles pour les courants religieux en conflit permanent. Le temps est venu de proposer des analyses objectives à propos de ces écoles et ce, pour deux raisons. Premièrement, elles participent à la résolution de l'épineuse question de l'offre scolaire à laquelle l'Etat n'a pas les moyens de faire face. Ensuite, puisqu'elles sont les plus abordables du point de vue du coût, il faut faire en sorte qu'elles n'échappent pas à leur fonction première, qui est d'assurer l'éducation aux jeunes burkinabè.

Le présent article comportera trois parties essentielles. Dans une première partie, nous allons exposer nos méthodes de collectes des données. Ensuite, nous allons retracer l'histoire du conflit entre l'arabe et le français au Burkina Faso. Enfin, nous terminerons par la présentation de la situation actuelle en mettant en exergue le profil des élèves et enseignants ainsi que les pratiques langagières dans les écoles d'enseignement arabe au Burkina Faso.

II. LES METHODES DE COLLECTE DES DONNEES

Pour mener cette étude, nous avons utilisé de nombreuses stratégies de recherches complémentaires compte tenu de la complexité du sujet. Rappelons que les travaux ont été menés dans le cadre d'un programme de recherche intitulé "Recherches sur l'enseignement de la langue arabe au Burkina Faso". Ce programme a pour objectif d'étudier le rôle et la place de la langue

**REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE
SUDLANGUES**

N° 5

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)
sudlang@refer.sn

Tel : 00 221 548 87 99

arabe dans la politique linguistique du Burkina Faso.

En plus des enquêtes de terrain à l'aide de guides d'entretien, nous avons fait des recherches documentaires. Nous avons bénéficié des activités d'animation scientifique (colloques, séminaires...) au cours desquelles nous avons eu des échanges fructueux. De même, le travail avec des étudiants et stagiaires ayant des thèmes de recherche similaires nous a été très profitable. Ces derniers ont assuré surtout le rôle d'enquêteur.

Les enquêtes de terrain ont lieu en deux phases successives compte tenu de l'organisation de nos recherches. Les premières ont lieu entre mars et avril 2002. Elles avaient pour objectif de baliser le terrain et de procéder à une étude préliminaire afin de consolider notre problématique, nos hypothèses ainsi que nos instruments de collecte. Avec l'appui d'enquêteurs que nous avons formés sur place, elles ont été conduites avec succès auprès de 117 personnes réparties dans les trois villes que sont Ouagadougou, Bobo-Dioulasso et Ouahigouya.

Quant à la deuxième phase de recherche de terrain, elle va toucher un échantillon plus large, soit 540 personnes. En effet, non seulement les pistes de recherche ont été étendues à d'autres domaines des questions linguistiques comme celui de la pédagogie et de l'analyse contrastive, mais nous avons également élargi notre zone d'étude. Ainsi, en plus de Ouahigouya, nous avons enquêté à Djibo dans la province du Soum et Séguénéga dans le Yatenga. Le choix de ces deux autres sites s'explique par notre souci de mieux affiner les données par un échantillonnage plus important dans une zone géographique plus étendue. En effet, Djibo qui est à 105 km de Ouahigouya est situé dans ce qui correspond à l'emplacement de l'ancien royaume peul du Jelgoji. Les écoles d'enseignement arabe sont numériquement plus importantes et plus prestigieuses dans cette localité que partout ailleurs. Quant à Séguénéga, il est situé à une trentaine de kilomètres de Ouahigouya en pays *moaaga*. Cependant, il y a une forte présence de l'école d'enseignement arabe liée aux grandes confréries musulmanes en lutte perpétuelle pour le contrôle de cette zone. Le système d'enseignement arabe dans cette localité reste dominé par les

**REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE
SUDLANGUES**

N° 5

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)
sudlang@refer.sn

Tel : 00 221 548 87 99

écoles coraniques avec un système maraboutique très influant.

En somme, disons qu'au total 657 personnes ont été touchées au cours de ces différentes enquêtes de terrain. Elles ont été choisies à partir seul critère d'être un acteur de ces écoles d'enseignement arabe. Ces personnes sont soit des enseignants (26%), soit des élèves (73%) soit des fondateurs ou directeurs (1%).

Les données collectées au cours de ces différentes enquêtes ont ensuite été traitées sous forme de base de données. Saisies sous Excel d'abord, elles ont été ensuite converties sous Accès. La numérisation s'est déroulée de façon très satisfaisante malgré les difficultés d'accès à l'équipement approprié. Elle a surtout facilité l'exploitation statistique des collectes ainsi traitées.

III. L'HISTORIQUE DE L'EVICION DE L'ARABE PAR LE FRANÇAIS

Langue présente en Afrique Subsaharienne avec l'islam, son expansion remonterait à la période pré-coloniale grâce à la combinaison de trois facteurs que sont la propagation de *l'islam*, la diffusion du *Coran* et la *puissance militaire* des Arabes. Langue des premières élites africaines, l'arabe a cohabité avec les langues de grande diffusion dans les cours des souverains en assurant la fonction de l'écriture de par son caractère magico-religieux. Les lettrés musulmans n'ont-ils pas assuré des fonctions importantes comme la justice, l'éducation et même la diplomatie dans les cours des rois ? Chez les populations fortement islamisées comme les Dioula, l'arabe et l'écriture ont connu leur période de gloire en devenant presque un phénomène de masse. Tauxier L. (1912 : 398), qui a visité Kong, affirme son admiration pour ces Dioula en ces termes :

“L'instruction est développée à Kong ; il y a peu de personnes illettrées. L'arabe qu'ils écrivent n'est pas ce qu'il y a de pur ; on est cependant étonné de les voir aussi instruits, car aucun Arabe n'a jamais pénétré jusqu'à Kong”.

Cette langue se répandra surtout à travers les canaux religieux si bien que le vocabulaire de ces populations en sera profondément marqué. La période coloniale française sera

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE
SUDLANGUES

N° 5

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlang@refer.sn

Tel : 00 221 548 87 99

le tournant le plus important dans l'évolution de la situation de la langue arabe en Afrique noire. Les objectifs et les méthodes de colonisateurs occidentaux étaient incompatibles avec la gestion qui réservait une place très importante à la langue arabe. De même, si la pénétration coloniale s'est déroulée sans résistances farouches dans certaines contrées animistes, l'histoire retiendra que les zones musulmanes comme Kong, Sikasso, Macina, Ouahabou... ont opposé les résistances les plus importantes. Les grandes figures de la résistance coloniale comme Mamadou Lamine Tounkara dit Malamine, Samori Touré ainsi que Cheikh Omar Tall ne sont-ils pas des lettrés musulmans ? Cette situation sera d'ailleurs à la base de nombreux textes et lois devant régir l'école coloniale en français, les écoles musulmanes d'enseignement arabe ainsi que la loi sur le travail dans les colonies françaises d'Afrique.

La langue étant le principal support des nouvelles valeurs culturelles imposées par les colons, très vite l'administration coloniale a entrepris de modeler les mentalités africaines grâce à l'enseignement de la langue française. Le discours colonial reste marqué, comme le remarque Calvet L.-J. (1974), par des propos élogieux à l'endroit du français et des diatribes souvent très virulentes réservées aux autres langues. Trop nombreuses, sans structure, sans grammaire, extrêmement variables et instables... sont entre autres quelques idées reçues et véhiculées par les premiers occidentaux qui ont porté un intérêt certain aux "dialectes africains". A ce propos, cet extrait d'une lettre circulaire de Ponty W., circulaire du 30 août 1910 illustre bien la mentalité des colons de l'époque.

" (...) Nul n'ignore en effet que l'étude du français est le remède le plus efficace qui puisse être opposé au fanatisme et l'expérience nous apprend que les musulmans qui connaissent notre langue sont moins imbus de préjugés que leurs coreligionnaires qui ne savent que l'arabe "

La politique coloniale de la France, appelée politique de l'administration directe, s'est manifestée sur le plan linguistique par l'exclusion des langues nationales, la campagne en faveur de la langue française et surtout la lutte contre l'influence musulmane et la langue arabe.

Mais, rappelons que la langue arabe était tellement bien implantée et avait déjà acquis

**REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE
SUDLANGUES**

N° 5

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)
sudlang@refer.sn

Tel : 00 221 548 87 99

un caractère sacré et ses locuteurs avaient une certaine notoriété. Toute directive coloniale touchant la langue arabe et la civilisation musulmane était extrêmement sensible. Il fallait donc, pour inverser cette tendance, trouver une stratégie en évoluant par étape. Ainsi, l'administration coloniale a d'abord appliqué une véritable politique linguistique de partenariat entre l'arabe et le français dans ses contrées. A ce propos, Turcotte D. et Aubé H. (1983 : 11) écrivaient-ils :

“ La langue arabe a bénéficié, au début de la colonisation, d'un statut quasi-officiel, et elle a joui d'un très grand prestige auprès des populations musulmanes. Cette situation, préjudiciable au rayonnement de la langue et de l'influence française, ne pouvait durer. Dès que le français fut suffisamment répandu l'arabe fut relégué à un rôle plus modeste. Il était exclu de l'éliminer. Langue sacrée du Coran, toutes tentatives visant à l'interdire auraient provoqué la réaction des populations musulmanes portées à la défense de leurs convictions religieuses. C'est pourquoi, l'administration du composer avec cette langue en maintenant en particulier les écoles coraniques ; mais graduellement, l'arabe fut relégué à son rôle de langue religieuse au profit du français qui s'imposa comme langue officielle et véhiculaire unique ”.

Dans le cadre de cette disposition stratégique, une série de mesures viendra réglementer la gestion des langues dans le milieu scolaire. Dans un premier temps, il s'agit de mesures sur les conditions d'exercice pour les tenants des écoles en langue arabe. Puis en 1870, un arrêté viendra réglementer la gestion des langues au niveau de ces écoles :

Art. 3 : “ Les enfants qui suivent les écoles musulmanes devront y apprendre à parler le français. Ceux qui, au bout de deux ans, ne sauront pas se faire comprendre couramment dans cette langue ne suivront plus lesdites écoles, et ne pourront plus fréquenter que l'école des frères ou l'école laïque ”.

L'adoption de la laïcité par un vote à l'assemblée en date du 22 janvier 1903 viendra durcir les mesures en direction des écoles religieuses de façon générale et celles musulmanes en particulier. Si en France et en Afrique Centrale cette mesure visait à mettre fin à toute tentative d'évangélisation par le truchement de l'école, en Afrique de l'Ouest et plus particulièrement dans les zones musulmanes, elle devenait très coercitive à l'endroit des écoles d'enseignement arabe. En effet, comme le note Vigner G. (1998 : 99) :

“ La politique de laïcisation des écoles, qu'un vote de la Chambre des députés du 22 janvier 1903 veut imposer aux colonies, aura pour effet de les faire passer sous tutelle de l'administration, avec un engagement plus marqué en direction d'un enseignement de la langue française ”.

**REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE
SUDLANGUES**

N° 5

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)
sudlang@refer.sn

Tel : 00 221 548 87 99

L'application de la politique coloniale en matière d'éducation est le reflet du projet de société de l'administration coloniale. Ainsi, "les évolués" étaient affectés à des tâches d'auxiliaire. Pour les accomplir avec succès, ils devaient savoir parler le français et par conséquent, devenir francophones et ce, sur tout le territoire de l'Afrique occidentale, pour nous en tenir à la zone historique de la présente étude. A ce propos, cet extrait de la circulaire du 1^{er} mai 1924 du Gouverneur Général Carde retrace le projet colonial de la diffusion du français :

“ Le français doit être imposé au plus grand nombre d'indigènes et servir de langue véhiculaire dans toute l'étendue de l'ouest africain français. Son étude est rendue obligatoire pour les futurs chefs, et cette mesure constitue une innovation de l'arrêté. (...) Il faut donc répandre en surface le français parlé. Il faut pouvoir rencontrer, dans les villages les plus éloignés, avec le chef au moins, quelques indigènes comprenant notre langue et pouvant s'exprimer en français sans prétention académiques. (...) Multipliez donc les écoles préparatoires, appelez-y le plus d'enfants possible, et apprenez-leur à parler français ”.

Quant à l'arabe, elle a été refoulée au rang de langue marginale en usage dans des écoles sans prestige aucune. Mais cette gestion du patrimoine linguistique contenait les germes du conflit qui allait éclater aux lendemains des indépendances avec ce que Otayek R. (1993) a appelé la revanche de l'enseignement arabe au Burkina Faso.

IV. LA REVANCHE DE L'ARABE SUR LE FRANÇAIS

Après plus d'un siècle de tentative de francophonisation totale de l'Afrique noire, le bilan est plus que mitigé. Malgré les sommes investies, malgré les investissements humains et matériels inestimables, malgré les pressions géopolitiques à travers la francophonie et autres liens de coopération, le français est parlé par moins de 10% de Burkinabè d'après Barreteau D. (1998). Ce bilan de la politique linguistique a une implication sociale catastrophique, comme l'écrivait Renard R. (2003 : 7) : "le système éducatif de ce continent est sinistré" : Taux de scolarisation extrêmement bas, école inadaptée, taux d'échec scolaire élevé, effectifs pléthoriques, maîtres introuvables à profession dévalorisée, parents incapables d'assurer l'éducation parentale faute d'accès à la langue de l'école, diplômés sans emploi et incapables de travailler de leurs mains, acculturés frustrés et désorientés, administration inefficace avec ses méthodes étrangères... On

**REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE
SUDLANGUES**

N° 5

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)
sudlang@refer.sn

Tel : 00 221 548 87 99

pourrait continuer à aligner les avatars des sociétés postcoloniales africaines mais disons -pour nous résumer- que la transposition est la principale cause de tous ces maux. Et comme l'écrivait Ki-Zerbo J., (1990), après tant d'années de scolarisation, l'école apparaît "comme une prothèse venue d'ailleurs". Tous les indicateurs du système éducatif sont au rouge et dans ce climat de débandade généralisé, les solutions qui s'offrent sont de deux ordres essentiellement :

- les écoles musulmanes dont "le succès se nourrit de la carence du système éducatif national" d'après Otayek. R. (1993 : 235) ;
- l'éducation non formelle par les langues nationales qui bénéficie d'appui de bailleurs de fonds comme la Banque mondiale, les chancelleries étrangères et les organismes spécialisés.

Seules les premières solutions, celles qui concernent les écoles musulmanes, nous intéressent dans le cadre de la présente étude. Rappelons qu'il est difficile de dater les écoles coraniques compte tenu de leur spécificité. Cependant, les premières medersa franco-arabes remonteraient à la fin de la seconde guerre mondiale, autour des années 1950. La première connue fut celle des Diénépo à Bobo-Dioulasso en 1956. Puis viendront l'école de Mohamed Sanogo en 1957 à Nouna et celle de Moctar Sy la même année encore à Bobo-Dioulasso. L'année suivante, Diawara N'Diaye crée l'école franco-arabe de Sikasso-cira à Bobo-Dioulasso sous les auspices des embryons de la communauté musulmane. Mais, l'école que fondera réellement la communauté musulmane du Burkina Faso est la Medersa centrale de Ouagadougou en 1965.

De nos jours, le nombre d'écoles franco-arabes est en pleine croissance. Les enregistrements en vue de reconnaissance officielle s'accumulent. D'après le MEBA (Ministère de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation) le taux de croissance des écoles medersa est de 54,42% contre 45,56% pour l'ensemble de l'enseignement privé. Les mêmes services considèrent que plus de 50% de l'enseignement privé relève de l'enseignement arabe. Ce taux est encore plus élevé si l'on ne considère l'enseignement privé primaire où il atteint près de 72%.

**REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE
SUDLANGUES**

N° 5

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)
sudlang@refer.sn

Tel : 00 221 548 87 99

Ce regain d'intérêt s'accompagne d'une réforme profonde des programmes d'enseignement. Aux matières traditionnelles s'ajoutent désormais les éléments du programme officiel. Si nombre de ces écoles ne les appliquent pas dans toutes leurs exigences, il faut reconnaître qu'elles s'adaptent à l'évolution de la société et aux exigences de l'emploi. Au souci de préserver la fois islamique dans ce monde en dérive, s'adjoint la nécessité de s'intégrer dans le monde du travail. En somme, il s'agit de donner les mêmes chances aux élèves des différents systèmes éducatifs du pays. Ainsi, les élèves scolarisés dans les écoles d'enseignement arabe se présentent désormais aux mêmes examens que les autres. Ainsi, pour la période de juin 2002, on note un taux de succès de 8,6% au certificat d'étude primaire, 4,6% au brevet d'étude du second cycle et 2,4 % au baccalauréat toutes séries confondues. Notons que certaines écoles d'enseignement arabe ont fait un taux de 100% au certificat d'étude primaire.

Malgré ces succès, les écoles d'enseignement arabe connaissent de nombreux problèmes dus au manque d'équipement, de manuels et de programme commun ainsi que de structure de formation des maîtres. C'est donc dans ce contexte global que se pose le problème du choix de la langue ou du moins des langues d'enseignement. Ainsi, le choix d'enseigner l'arabe dans cet espace dominé par le français n'est pas sans conséquence sur la mission de formation de ces écoles.

La gestion des différentes langues dans ce milieu scolaire se caractérise par le rapport entre les langues en présence. L'école d'enseignement musulman est un espace où l'on perçoit la dynamique sociolinguistique du Burkina Faso. En effet, les pratiques langagières des élèves et des maîtres sont une sorte de représentation de la réalité du pays notamment dans les zones d'influence musulmane en pleine croissance.

4.1. Les pratiques langagières des élèves

Les élèves de l'enseignement arabe auprès de qui nous avons mené les enquêtes n'ont

**REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE
SUDLANGUES**

N° 5

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)
sudlang@refer.sn

Tel : 00 221 548 87 99

pas un profil sociolinguistique favorable à l'implantation et à la diffusion de la langue arabe. Les faits suivants nous amènent à être quelque peu pessimiste quant à la contribution de ces écoles à la promotion de la langue arabe au Burkina Faso. En effet, près de 24 % des enquêtés ne parlent pas la langue arabe. A cela, il faut ajouter que concernant ceux qui ont déclaré qu'ils parlent cette langue, nous avons 96 % des usages de l'arabe qui ont lieu en milieu scolaire et seulement 2 % en milieu familial. Or lorsque l'on regarde de près ceux qui ont déclaré qu'ils parlent cette langue avec les membres de leur famille, on se rend à l'évidence que les membres de leur famille en question sont scolarisés dans la même école qu'eux. Par conséquent, ce qui est considéré comme une pratique langagière familiale ici n'est qu'un usage entre les scolaires d'une même famille. Nous pouvons conclure, à partir de cette situation, que l'usage de la langue arabe ne franchit pas les portes des salles de classe.

Les élèves ayant pris part à cette enquête parlent de nombreuses langues du Burkina Faso. C'est donc dans la manière de gérer leur répertoire linguistique que nous allons tenter de saisir et comprendre la dynamique de la langue arabe, leur langue d'enseignement. Les usages que les élèves font des différentes langues nous montrent des faits étonnants pour des écoles devant assurer la diffusion et la promotion de la langue arabe.

En effet, les particularités étudiées auprès de nos enquêtés nous permettent d'affirmer que les élèves scolarisés dans ces écoles n'ont pas une pratique courante de la langue l'arabe :

- A la question est de savoir « quelle langue ils parlent », nous remarquons que l'arabe n'est jamais évoqué comme seule langue parlée. Il est toujours associé à d'autres langues, ce qui donne par exemple à Bobo-Dioulasso 3% dioula-arabe et 1% arabe-français.
- De même, il est frappant de constater que seulement 8 % des enquêtés ont une compétence jugée passable de la pratique de la langue arabe.
- Une autre caractéristique et non des moindres est la faible fréquence d'utilisation de l'arabe chez les locuteurs. Ainsi, l'arabe ne figure pas parmi les langues les plus utilisées chez les enquêtés ;

**REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE
SUDLANGUES**

N° 5

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)
sudlang@refer.sn

Tel : 00 221 548 87 99

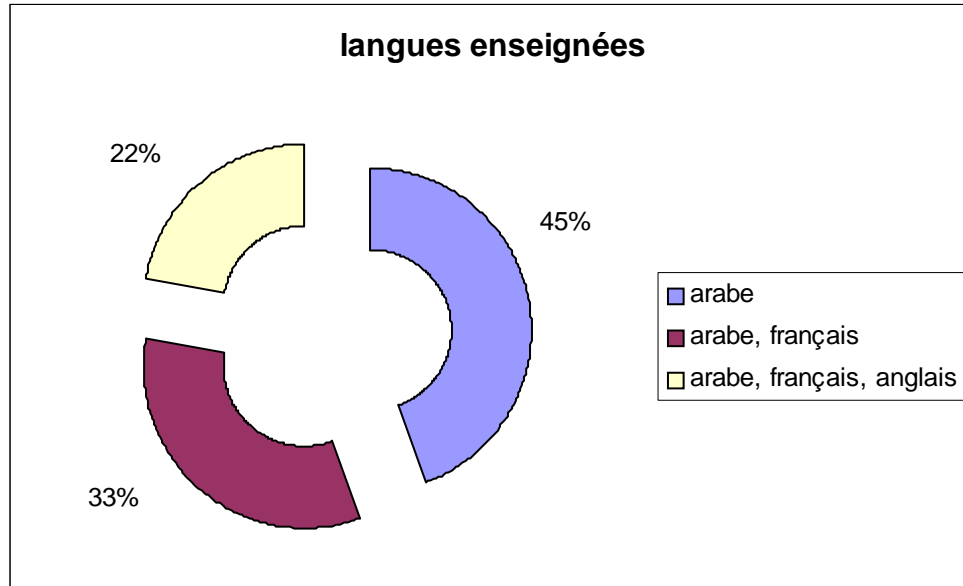
- Seulement 2% d'entre eux déclarent qu'ils emploient cette langue avec une fréquence moyenne. Tandis que 5% déclarent l'utiliser rarement (*et 1% l'utilisent rarement en alternance codique avec le français*).

Il ressort de la présente approche que les élèves des écoles d'enseignement arabe n'ont jamais l'arabe comme unique langue de communication. Les langues nationales comme le dioula, le moore et le fulfulde sont utilisées couramment par des élèves.

Il ressort encore de nos données d'enquêtes qu'au Burkina Faso, l'arabe est une langue moins pratiquée dans les écoles d'arabe que le français dans les écoles de français. Ce qui est frappant dans cette étude, c'est le nombre d'arabophones déclarés dans cette étude. Quand on sait que l'arabe est la principale langue d'enseignement dans ces écoles, il est étonnant que moins de 10 % ont osé affirmer qu'ils ne parlent pas cette langue.

Le profil de ces élèves ainsi que leurs pratiques sont étonnants lorsqu'on tient compte de la spécificité de leurs écoles. En effet, l'arabe est la principale langue d'enseignement, et même l'unique langue s'agissant des écoles coraniques. Le volume horaire d'enseignement du français n'est pas très important surtout dans les médersas de type I où il n'occupe que 30% des programmes. En outre, les maîtres des écoles franco-arabes et des écoles coraniques ont le plus souvent une faible compétence en français, leur niveau d'études dépassant rarement celui du primaire.

Répartition des langues d'enseignement suivant les écoles franco-arabes et medersa du Burkina Faso.



Dans la catégorie des 45 %, nous avons les écoles où l'arabe est l'unique langue présente dans le système éducatif. Il s'agit des écoles coraniques traditionnelles dans lesquelles nous assistons depuis un certain temps à une certaine modernisation avec l'enseignement comme matière d'un français élémentaire.

Les écoles dites "frano-arabes" occupent les deux autres catégories car c'est dans ces écoles que le français est enseigné comme matière de même que l'anglais pour les élèves qui arrivent au cycle des lycées et collèges.

En outre, nous découvrons avec étonnement que les élèves des écoles coraniques qui n'ont pratiquement que l'arabe comme langue d'enseignement sont ceux qui parlent le moins

**REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE
SUDLANGUES**

N° 5

<http://www.sudlangues.sn/>
sudlang@refer.sn

ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

Tel : 00 221 548 87 99

cette langue. Ainsi, nous voyons que des 22 % qui ont déclaré qu'ils ne parlent pas l'arabe, 90 % sont des élèves des écoles coraniques. En outre, les 10% sont des élèves des écoles franco-arabes de Ouahigouya. La particularité de ces élèves est qu'ils viennent des écoles coraniques et qu'ils n'ont pas encore plus de 2 ans de présence dans les écoles franco-arabes.

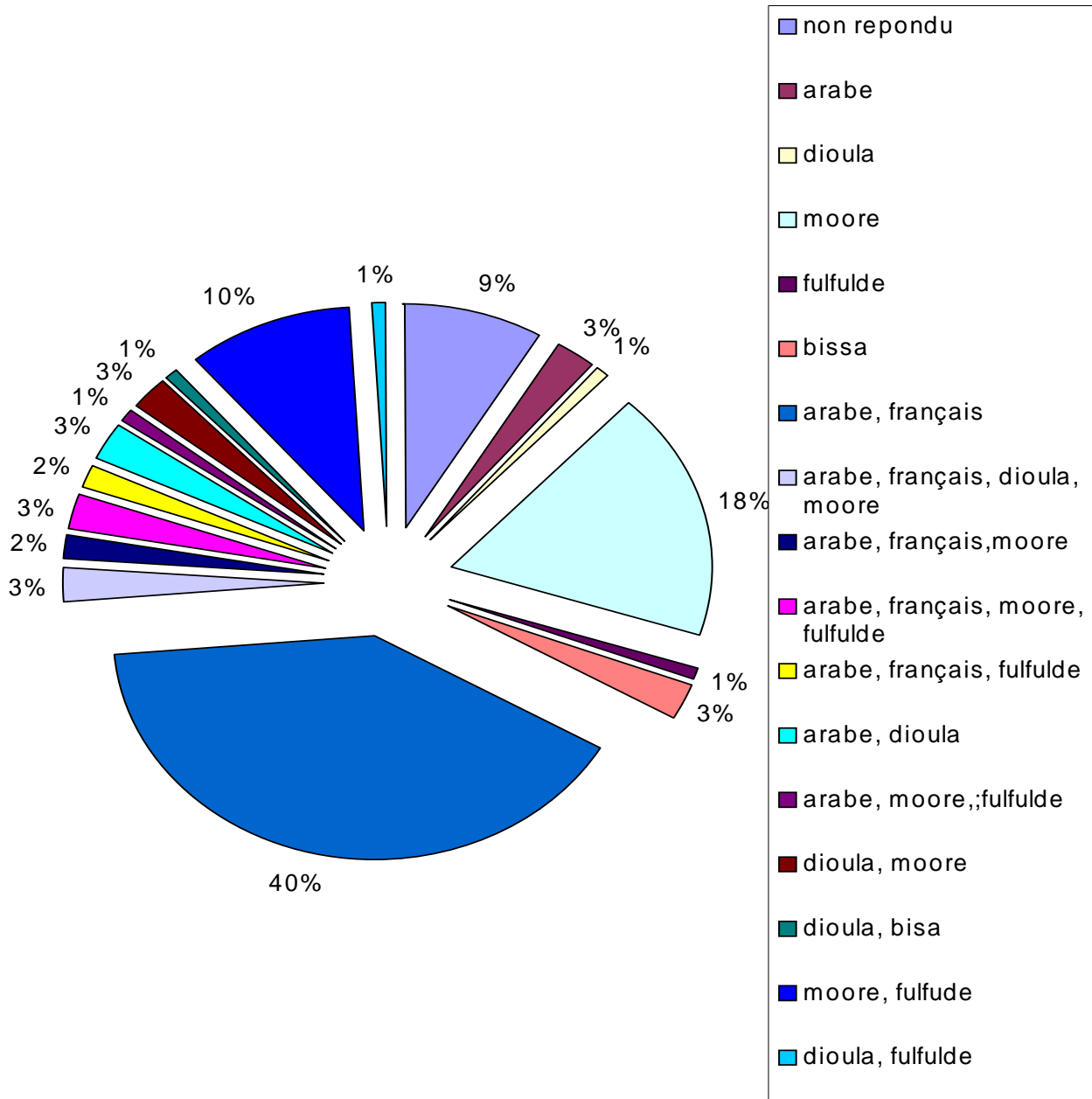
4.2. Les pratiques langagières des enseignants

Des enquêtes menées auprès des enseignants, nous avons découvert avec beaucoup de surprise que leur profil sociolinguistique ainsi que leurs pratiques langagières ne sont pas du tout favorables à une assise de la langue arabe dans ce milieu. L'étude du profil des enseignants de ces écoles nous renseigne beaucoup sur leur maîtrise de la langue arabe. En effet, 19% des enseignants enquêtés dans ces écoles ont reconnu qu'ils ne parlent pas l'arabe. Dans ce groupe, nous retrouvons aussi bien les enseignants des écoles franco-arabes que ceux des écoles coraniques. La plus grande partie de ce groupe est concentré à Ouahigouya.

Cette situation est d'autant plus surprenante que 46% des enseignants affirment n'utiliser que l'arabe comme unique langue d'enseignement dans leurs écoles. Parmi ceux-ci, 11% reconnaissent n'avoir aucune compétence en arabe. 70% de ceux qui ont donné cette réponse sont des enseignants en service dans des écoles coraniques et 30% dans des medersa à Ouahigouya.

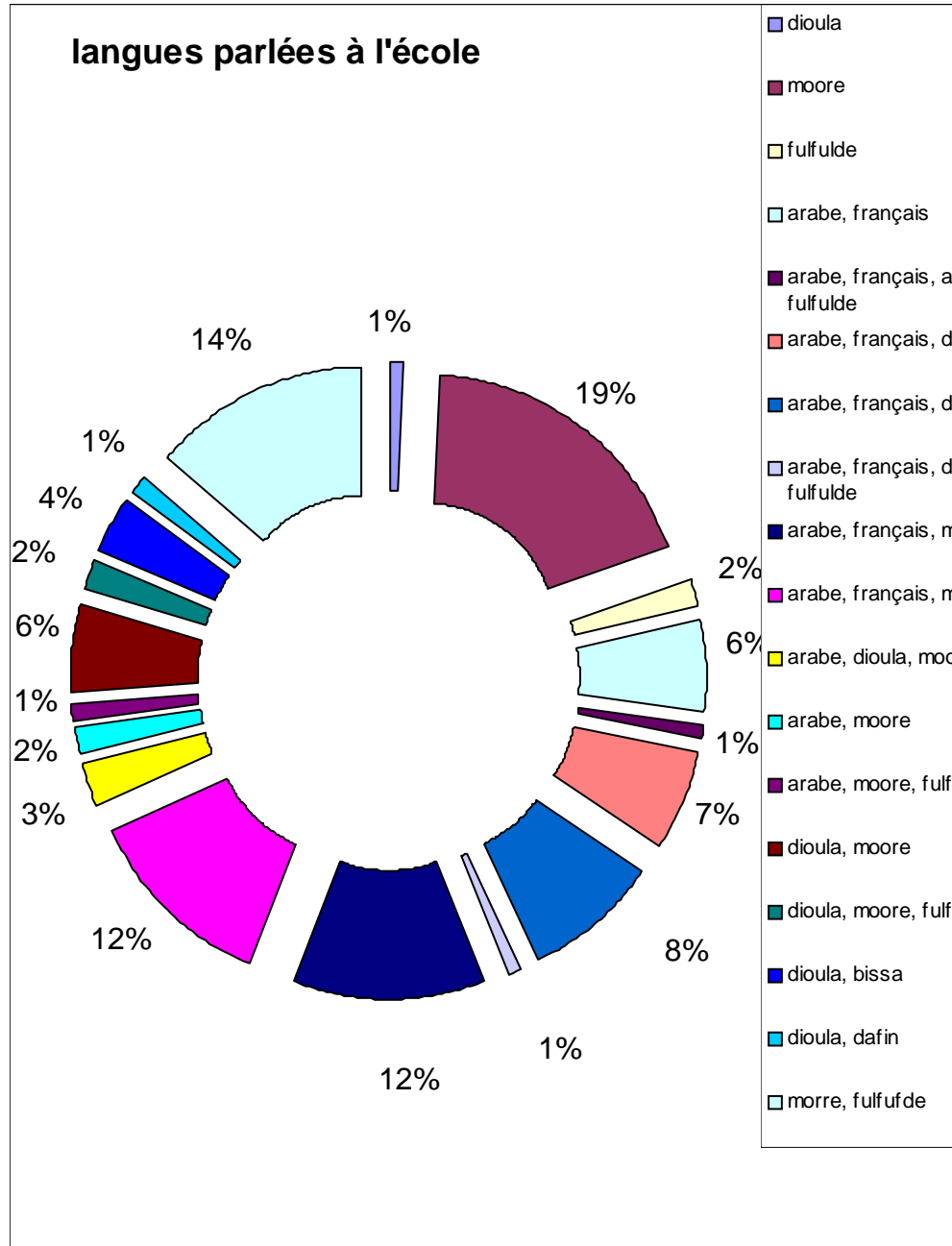
Les langues parlées par les enseignants sont le dioula, le moore, le bissa, le fulfulde, le san, le marka-dafin, le yoruba, l'arabe, le dioula, l'anglais et le français. Le sort de la langue arabe, dans ces écoles, se joue sur les attitudes et la gestion de cette diversité linguistique.

langues parlées avec les enseignants



Comme nous le voyons à travers ce graphique, à l'instar des élèves, les enseignants non plus n'emploient pas fréquemment l'arabe. En effet, seulement 3 % d'entre eux ont déclaré qu'ils parlent exclusivement cette langue, sans interférence aucune. Nous avons, pour l'essentiel, des pratiques bilingues arabe - français, arabe - langue nationale.

Nous pouvons constater que les élèves des écoles franco-arabes et écoles coraniques sont dans un environnement plurilingue comme leurs enseignants. Mais cet environnement reste dominé par le français, l'unique marche-pied vers la réussite sociale. Le besoin pressant d'apprendre le français, de le maîtriser pèse énormément sur l'acquisition de la langue arabe ainsi que ses fonctions et représentations dans les écoles où cette langue a droit de citer. Les attitudes des enseignants ont une influence certaine sur celles des élèves. La synthèse des pratiques langagières à l'école donne le graphique ci-dessous.



Il n'y a pas, comme nous le voyons, un usage exclusif de l'arabe chez les élèves comme chez les enseignants. En d'autres termes, s'il arrive que certains n'utilisent que soit le moore (19 %), soit le dioula (1%) ou encore soit le fulfulde (2%) à l'école, ce cas n'est pas envisageable pour l'arabe. Cette langue, qui est pourtant enseignée dans ces écoles, partage le champ de communication avec d'autres langues. Le français, malgré le volume horaire peu important qui lui est consacré dans les médersas, demeure la langue qui a l'occurrence la plus élevée et le prestige le plus grand.

V – CONCLUSION

En conclusion à cette étude, nous pouvons dire que l'arabe est une langue qui ne connaît pas une dynamique importante dans les écoles qui sont supposées être ses principaux supports de diffusion. Les enseignants et les élèves n'ont pas une pratique systématique de cette langue car ils ont recourt à d'autres langues pour communiquer dans les salles de classes ou dans les cours de récréation. De même, les pratiques langagières familiales n'incluant pas l'usage de la langue d'enseignement, l'école reste l'unique espace où les élèves sont en contact avec l'arabe. Ainsi, le soutien scolaire et familial qui devait favoriser la diffusion de la langue arabe est considérablement réduit.

Si les objectifs premiers de ces écoles consistent à la diffusion de la langue arabe et le soutien à l'expansion de l'islam, il reste entendu que la langue ne connaît plus son progrès d'antan dans les milieux scolaires. Cette situation est tributaire de la situation sociolinguistique et sociopolitique de l'Afrique noire postcoloniale. En effet, la langue des érudits mystiques d'avant a cédé la place à celle des élites et c'est à juste titre que l'on peut dire que la géopolitique actuelle a fait de l'arabe une langue minoritaire dans le lot des nombreuses langues à moindre prestige au Burkina Faso. Les domaines d'usage de cette langue se réduisent à ce jour de façon schématique aux mosquées et autres lieux de prière musulmane ainsi que les salles de classe des écoles d'enseignement arabe.

**REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE
SUDLANGUES**

N° 5

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)
sudlang@refer.sn

Tel : 00 221 548 87 99

La gestion de ces deux langues dans les écoles d'enseignement arabe reste marquée par les représentations divergentes de chaque langue. Si le français assure pour l'ensemble la fonction officielle, l'arabe est, dans nombre de contrées fortement islamisées, une langue sacrée. Si le français permet de s'ouvrir au monde d'aujourd'hui, l'arabe est souvent considérée comme la langue de l'au-delà, la langue de "demain".

Malgré l'aide matérielle des pays arabes qui continue de diviser la communauté musulmane et les gestionnaires des écoles d'enseignement arabe, ces écoles demeurent de solides références dans le domaine de l'enseignement musulman. Malgré leur image de zones de non-droit propagée par certains milieux, ces écoles scolarisent à moindre coût et sans distinction de confession plus de la moitié des enfants Burkinabè dans le primaire privé notamment. Et enfin malgré le volume horaire peu important de français, les écoles d'enseignement arabe produisent des diplômés francophones en quête d'emploi sur le marché du travail. Le temps n'est-il pas venu de penser à une véritable politique de réforme et de relecture de leur programme afin de faire de ces écoles de véritables leviers du système éducatif en crise ?

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ABUHADRA, R. Hamed et SANOGO, Mamadou Lamine

(2002) a. *Les langues d'enseignement et l'enseignement de langues au Burkina Faso : Le cas de l'arabe*. Rapport d'étude multigraphié. 42 pages

(2002) b. " Les langues d'enseignement et l'enseignement de langues au Burkina Faso : Le cas de l'arabe ". Communication à paraître dans les *Actes du Colloque " La recherche face aux défis de l'éducation au Burkina Faso "* tenu à Ouagadougou du 19 au 22 novembre 2002

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE
SUDLANGUES

N° 5

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)
sudlang@refer.sn

Tel : 00 221 548 87 99

AUDOUIN, J. et DENIEL, R. (1978). *L'islam en Haute - Volta, à l'époque coloniale*. Paris : Harmattan. INADES-Formation, Abidjan

BARRETEAU, Daniel (1998). *Système éducatif et multilinguisme au Burkina Faso*. Ouagadougou : Orstom, 73 pages

CALVET, Louis-Jean (1987). *La guerre des langues*. Paris : Payot

CALVET, Louis-Jean (1988). *Linguistique et colonialisme*. Paris : Payot (réédition)

DIALLO, Issa (2001). " L'impact de la langue française dans l'enseignement primaire au Burkina ", dans *Kuupole D.D.* (eds.), 2001. pp. 32-48

DUMESTRE, Gérard. (1983). "Note à propos des termes bambara empruntés à l'arabe" dans *LANGUE ARABE ET LANGUES AFRICAINES*, publication de l'Institut des langues et civilisations orientales, Conseil National de la Langue Française, pp. 13-21.

FISHMAN, Joshua (1971). *Sociolinguistique*. Bruxelles/ Paris : Labors/ Nathan

FORO, Valentin (2003-2004). *La problématique de l'insertion socioprofessionnelle des arabisants : cas de la province du Kadigo*. Mémoire de fin de formation d'inspecteur de l'enseignement du premier degré, ENSK, Koudougou

HEIN Berne et DEREK Nurse (dir.), (2004). *Les langues africaines*. Paris : Karthala, AUF, 468 pages

KI-ZERBO, Joseph (1990). *Eduquer ou périr*. Paris : UNESCO-UNICEF, Harmattan

KUUPOLE, D. D. (eds.), (2001). *New trends in languages in contact in west Africa*. Takoradi : St

**REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE
SUDLANGUES**

N° 5

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)
sudlang@refer.sn

Tel : 00 221 548 87 99

Francis Press

MAGE, Eugène (1980). *Voyage dans le Soudan occidental (1863-1866)*. Paris : Karthala

OTAYEK, René (dir.) (1993). *Le radicalisme islamique au sud du Sahara*. Paris : Karthala-MSHA

PERSON, Yves (1969). *Samori, une révolution dyula*. Thèse pour le doctorat d'État d'Histoire. Université de Paris.

SANOOGO, Mamadou Lamine (2002). "Etude contrastive des phonèmes de l'arabe et du dioula au Burkina Faso : Perspectives pédagogiques ". Communication au colloque sur le thème : étude linguistique contrastive et comparée entre la langue arabe et les langues des pays du Sahel africain. Par Alesco- AMAI, du 28-31 octobre 2002, N'Djamena, Tchad

SOME, Maxime (2003). *Politique éducative et politique linguistique en Afrique*. Paris : Harmattan

TAUXIER, Louis (1912). *Le noir du Soudan*. Paris : Emile-Larose

TURCOTTE Denise et AUBE Hélène (1983). *Lois, règlements et textes administratifs sur l'usage des langues en Afrique Occidentale Française (1826-1959)*. Canada : éditions Presses de l'Université Laval

VIGNER, Gérard. (1998). " Le français des colonies et des indépendances : pour une histoire du français langue seconde ". Dans *Le français dans le monde*, numéro spécial. Paris : Hachette - EDICEF, Beaume-les-Dames. pp.96-102.

**REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE
SUDLANGUES**

N° 5

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)
sudlang@refer.sn

Tel : 00 221 548 87 99